

## **Evaluation Aeqes des Sciences sociales (2010)**

### **Plan de suivi de l'UCL en réponse aux rapports individuel et transversal rédigés par le Comité d'experts mandaté par l'Agence**

#### **1. Commentaire général de l'autoévaluation et de son plan d'action**

Les responsables des programmes UCL en sciences sociales remercient très sincèrement les experts mandatés par l'Agence Aeqes pour leur travail. A leurs yeux, le rapport « individuel » dit « de synthèse UCL » constitue une photographie globalement correcte de l'état des formations en sciences sociales à l'UCL, moyennant la prise en compte des « droits de réponse » exercés par l'UCL sur certains aspects du rapport. Le rapport « transversal » est très novateur et très instructif car il donne, pour la première fois, une vue globale de l'état de l'enseignement de nos disciplines en Communauté française de Belgique. Il propose une synthèse utile et ouvre des pistes d'action importantes. On y mesure à quel point les difficultés majeures que rencontre l'UCL sont en fait des difficultés partagées par les trois Académies : absence d'instruments de connaissance des publics et des débouchés, surcharge des équipes pédagogiques, taux d'échec en première.

En particulier, trois éléments positifs méritent d'être relevés :

- le constat d'une transformation globalement très réussie de nos cursus de formation suite à la réforme de Bologne ; à cette mue, se conjugue une augmentation rapide et significative des effectifs dans les formations concernées (à l'UCL comme dans toutes les universités), résultat dont il faut se réjouir mais qui, s'il devait se prolonger, ferait peser un poids très (trop) lourd sur les équipes ;

- le dynamisme des équipes UCL est plusieurs fois souligné dans le rapport individuel et le rapport transversal. Il est partiellement dû au renouvellement générationnel des équipes d'enseignants au cours des dix dernières années. Il se manifeste notamment dans les points suivants : l'organisation d'un week-end d'observation socio-anthropologique *in situ* en Bac 2 ; les Chaires Leclercq permettant une offre de cours internationale dès le baccalauréat ; la professionnalisation et l'internationalisation des programmes de sciences du travail et de gestion des ressources humaines ; l'originalité de la formation en démographie à l'UCL, unique en CfB ; la réussite de l'introduction de l'anthropologie en premier et deuxième cycles. L'opération UCL « passeport pour le bac » est très appréciée par les experts. Il faut ajouter que le dynamisme est aussi celui des secrétariats administratifs, particulièrement efficaces dans un contexte de disette budgétaire, et du côté de la bibliothèque ESPO ;

- l'effort remarqué des équipes UCL en vue de rencontrer des objectifs de « professionnalisation » sans jamais tomber dans l'instrumentalisation des études universitaires. La formation en sciences du travail et en gestion des ressources humaines est sur ce point en position de leadership. Les autres programmes ne déméritent pas. En particulier, l'introduction des stages en sociologie, anthropologie, suivant l'exemple

paradigmatique du programme et de sciences du travail, constitue une nouveauté qui devra être suivie dans les années qui viennent.

Ces différents points forts sont très importants. Ils justifient la poursuite d'un investissement de la Communauté française dans l'enseignement des sciences sociales, notamment à l'UCL, dans les dix années à venir.

Des améliorations peuvent cependant être apportées aux programmes moyennant un minimum de ressources supplémentaires.

Nous allons détailler ci-dessous les mesures transversales (à tous les programmes des sciences sociales de l'UCL) et les mesures individuelles, programme par programme, qui devront être mises en œuvre dans les années qui viennent.

Une remarque doit cependant inciter à la prudence. Il ne faut pas oublier que l'évaluation Aeques a été effectuée 5 années après la première année de la réforme Bologna. Cela signifie que seulement **trois cohortes** de baccalauréat avaient été diplômées à cette date, et **une seule** cohorte de Master. Il est en conséquence difficile de tirer des conclusions vraiment valables de ce travail.

Or, entre la première année de la réforme de Bologna et l'année actuelle, le nombre d'inscrits en bac SOCA et bac HUSO a plus que doublé. Le nombre d'inscrits en Master 60 de sociologie et anthropologie a, en trois années, au vu des chiffres 2010-2011, presque triplé. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve à court terme et moyen terme. Nous regrettons donc que l'important exercice d'évaluation ici mené n'ait pas été mené plus tard (dans 3 ou 4 années), comme nous l'avions suggéré à l'agence Aeques, de manière à déboucher sur des résultats plus significatifs.

## **2. Hiérarchisation et priorités stratégiques : les mesures par programmes et les mesures transversales**

Nous ne constatons pas de *contradictions* importantes entre le rapport d'autoévaluation et le rapport des experts. Nous constatons en revanche des différences d'accents et de priorités, selon les programmes.

On trouvera, dans les tableaux qui accompagnent ce plan de suivi, le commentaire détaillé des mesures proposées programme par programme. Chacun des programmes a réuni ses instances pour rédiger ce plan de suivi. Il a pris les recommandations une à une et s'est positionné par rapport à elles. Il a hiérarchisé les priorités.

Avant de rentrer dans ce détail, nous désirons dire quelques mots concernant les mesures qui nous semblent appeler des réactions à un niveau supérieur à l'échelon du programme et de l'École. Le rapport transversal nous apparaît sur ce plan extrêmement instructif : il nous amène à mettre au premier rang les problèmes de constitution d'outils de gestion des programmes, de lutte contre la surcharge des académiques, de lutte contre l'échec en Bac 1, de meilleure définition des spécificités des programmes nouveaux et l'internationalisation.

### **2.1. La constitution d'outils de connaissance des flux et débouchés des étudiants en sciences sociales**

Le premier élément qui mérite d'être relevé dans le diagnostic des experts est le constat d'un déficit d'objectivation des informations concernant nos filières d'études. Pour être opérationnelle, une réforme pourrait au premier chef concerner les deux aspects suivants : (1) la constitution d'indicateurs fiables au niveau CfB concernant le marché de l'emploi ; (2) la constitution d'une base de données fiable interne à l'UCL concernant les cohortes de deuxième cycle en sciences sociales.

#### *(1) Les indicateurs du marché du travail*

Les experts (dans le rapport transversal et le rapport individuel UCL) soulignent à juste titre le manque d'informations à cet égard. En l'absence de ces informations, un affinement des efforts de professionnalisation serait, dans les années qui viennent, extrêmement problématique.

Nous pensons que cet outil ne peut pas être élaboré au sein de l'Ecole, de la Faculté ou de l'Université : la surcharge du personnel administratif est trop importante pour y ajouter quoi que ce soit. Cet outil doit donc être élaboré au niveau de la Communauté française de Belgique. Ce n'est qu'à ce niveau d'agrégation qu'un observatoire devient vraiment rentable et pertinent. Il devrait travailler de manière à fournir, sur un laps de temps d'une **dizaine** d'années au moins, une information fiable sur les évolutions structurelles du marché de l'emploi.

Cet observatoire doit-il porter uniquement sur le domaine des sciences sociales au sens utilisé ici? Pas nécessairement : il pourrait aussi étudier l'insertion des diplômés de communication, de sciences politiques et d'économie sur le marché de l'emploi. Nous suggérons donc la création d'un observatoire de l'emploi ESPO pour toute la Communauté française de Belgique.

#### *(2) Les indicateurs des populations étudiantes en deuxième cycle*

L'origine universitaire et les diplômes des étudiants de *deuxième cycle* mériteraient d'être suivis et communiqués aux enseignants de manière plus systématique qu'aujourd'hui. Cela ne peut entièrement reposer sur les épaules du secrétariat de l'Ecole PSAD. Une contribution effective pourrait être apportée par le service central des inscriptions UCL. Nous proposons donc qu'en coordination entre le Service UCL des inscriptions et le département PSAD, une procédure soit définie pour assurer chaque année, vers le mois de novembre, la collecte et la transmission de ces informations.

### 2. 2. La lutte contre la surcharge des équipes concernées

A plusieurs reprises, les rapports d'experts soulignent le risque de surcharge des enseignants et des assistants. Il est possible, de manière prudente, de penser à des nouvelles mesures et de nouvelles règles qui permettraient de rencontrer ces problèmes de gestion dans un contexte de rareté des ressources.

#### *Mieux mesurer la charge réelle des enseignants et assistants*

Le premier problème est de mieux mesurer la charge réelle par un affinement de la notion de « portefeuille de cours et séminaires ». Le portefeuille de cours calcule une charge

d'enseignement sur une base d'heures de prestation académique. Cependant, le calcul strictement horaire ne tient pas compte du nombre d'étudiants et des modalités concrètes d'exercice de l'enseignement. Il est clair qu'une plus grande objectivation de ces charges aurait pour conséquence une réorganisation progressive des offres de cours.

Ces mesures doivent faire l'objet, dans les cinq années qui viennent, de discussions approfondies entre l'UCL, la Faculté ESPO et les Ecoles PSAD et TRAV. Nous ne pouvons à cet égard pas prendre d'engagements précis car tout dépend de diagnostics techniques très précis. Nous nous engageons cependant à mener de manière soutenue et systématique la réflexion à ce sujet, en faisant dans les dix années à venir les expériences nécessaires à leur aboutissement.

### (1) La charge horaire

Nous proposons de passer à un système de charges horaires pondérées, tant pour les académiques que pour les assistants.

Le comptage des étudiants concernés par une activité d'enseignement devrait permettre la détermination de seuils au-delà desquels la surcharge est comptabilisée. Par exemple, si un cours fait plus de 150 étudiants, il devrait pouvoir être majoré dans le portefeuille des cours.

Un autre critère de pondération serait le temps de prestation des activités d'enseignement : le cours à horaire décalé (après 18 h 00 ou en week-end) donnerait lui aussi droit à majoration.

### (2) Les encadrements de mémoires

Actuellement, l'encadrement des mémoires n'est pas pris en compte dans le portefeuille des cours. Or l'encadrement de mémoire peut être considéré comme un cours donné en tutorat. Il consomme un temps variable selon les étudiants mais il consomme en règle générale un temps absolument incompressible de guidance, de lecture et correction d'écrits intermédiaires, de lecture du produit final, d'interrogation (présentation du mémoire). Il peut être normal qu'en fonction des spécialités et aptitudes pédagogiques, certains académiques dirigent plus de mémoires que d'autres. Mais alors ce travail d'enseignement doit être compensé dans leur charge horaire.

Un dispositif technique assez simple pourrait être instauré selon un système de points au mémoire accordé dirigé. Il faut noter que désormais, les charges d'encadrement des mémoires sont informatiquement répertoriées sur les bureaux virtuels personnels des professeurs. La base de données existe donc, il suffirait de l'utiliser.

A chaque mémoire, un certain nombre de points serait attribué selon qu'il est dirigé ou accompagné par l'académique concerné.

### (3) Les prestations en Ecole doctorale

La règle actuellement en vigueur veut que les activités de troisième cycle soient considérées comme des activités de recherche. Cela n'est que partiellement vrai. Dans bien des cas, les activités menées en Ecoles doctorales sont des activités d'enseignement. Il serait

important de pouvoir compter certaines (pas toutes) activités de formation doctorale dans les portefeuilles de cours.

Ce point devrait faire l'objet d'une discussion en ESPO, à l'UCL et au sein du Cref. Il ne faut en effet pas oublier que les écoles doctorales sont des institutions interuniversitaires : les problèmes qu'elles suscitent sont les mêmes dans les trois Académies et méritent d'être traités à ce niveau de coordination.

#### (4) Les charges d'animation des programmes de cours

Il y a enfin les activités qui, sans consister dans des cours et séminaires, sont indispensables à la direction des enseignements et en contact direct avec les étudiants. Ces charges devraient être officiellement reconnues comme des charges d'enseignement à part entière :

- la charge de gestion, publicité, information, organisation (en ce compris la présidence des comités d'année), orientation du bac en premier cycle SOCA et HUSO (plus de 70 étudiants dans chaque bac) ;
- la charge de gestion, publicité, information, organisation (en ce compris la présidence des comités d'année), orientation, la charge des stages et la charge Erasmus pour chaque programme de deuxième cycle.

### 2.3. La lutte contre l'échec en Bac 1

Le problème de l'échec en première année d'université ne peut, comme le soulignent les experts, être rencontré que par une batterie de mesures. Parmi les plus importantes, nous soulignons trois axes de travail.

Le *premier axe* est la spécialisation, au sein de la Faculté ESPO et spécialement du service lié au premier cycle, d'une fonction dédiée au suivi pédagogique des étudiants du baccalauréat. Cela passe par des projets et un investissement administratif :

- des projets : mise en œuvre de projets de recherche portant sur les examens de première année (dont les QCM) ; mise au point et suivi de l'évaluation des cours par les étudiants ;
- un investissement administratif : un poste (existant déjà à temps partiel) devrait être financé à temps plein pour assurer ces missions.

Cet effort est consenti par la Faculté ESPO, avec l'aide de l'UCL.

Le *second axe* est le renforcement de l'encadrement des étudiants par la multiplication des académiques qui s'investissent en baccalauréat. Cette année 2010-2011 déjà, l'auditoire du cours ESPO 1113 (sociologie et anthropologie) a été divisé de manière à constituer des groupes plus petits. Dans les années qui viennent, la Faculté veillera à maintenir et si possible augmenter son taux d'encadrement des baccalauréats, à l'occasion de réformes de programmes. Mais nous ne pouvons à cet égard prendre aucun engagement chiffré vu la grande incertitude des offres et chiffres d'étudiants des années à venir.

Le *troisième axe* concerne la forme des examens mis en œuvre en première année. D'ores et déjà, il est convenu en Commission de programme de sociologie et anthropologie que l'examen du cours ESPO 1113 ne pourra comporter, pour les étudiants de nos filières,

plus du 1/3 des points en QCM. Nous recommandons l'inversion du cours LPOLS 1114 (formalisation en sciences sociales) et LPOLS 1234 (Théories et concepts en sociologie) : le premier devrait passer en deuxième année, le second en première année. De cette manière, l'ensemble des cours de première année porterait moins sur des sciences formelles et plus sur des compétences argumentatives et conceptuelles. La première épreuve de baccalauréat correspondrait ainsi mieux aux compétences qui seront effectivement attendues des étudiants de sociologie et anthropologie dans la suite de leurs études.

#### 2.4. La spécification des finalités de filières nouvelles

Trois problèmes ont été notés par les experts : le baccalauréat en sciences humaines et sociales, le Master 60 en sociologie et anthropologie, le Master 60 en sciences du travail. Il faut noter que ce sont trois programmes créés de toutes pièces par la réforme de Bologne : leur jeunesse peut expliquer des difficultés de définition. Les experts considèrent qu'ils présentent des problèmes structurels, qui pourraient appeler un changement d'attitude de la CfB.

A nos yeux, ils appellent chacun un suivi différencié :

- *le baccalauréat en sciences humaines et sociales (HUSO)*. Ce programme connaît, malgré ses difficultés de spécification (ou grâce à elles?) un succès grandissant. Nous pensons qu'il faut continuer à soutenir ce programme. Nous allons y nommer un responsable spécifique (pour l'instant, un seul responsable s'occupe du bac SOCA et du bac HUSO). Nous en faisons une voie d'accès privilégiée (mais non exclusive) aux Masters « orphelins » en GRH et populations et développement. Nous continuons à lui donner une orientation plus gestionnaire que celle du baccalauréat jumeau en sociologie et anthropologie, tout en maintenant l'important tronc commun qui les unit. La spécification passera par des réformes mineures de programmes dans les 5 années à venir et par un travail d'information spécifique sur le web.

- *le Master 60 en sociologie et anthropologie*. Ce programme est né de la réforme de Bologne et n'a à ce stade que deux années d'expérience. Le nombre d'inscriptions en 2010-2011 (troisième année d'existence) témoigne d'un intérêt croissant des étudiants. Nous considérons en conséquence qu'il faut se donner du temps avant de prendre une décision de suppression, qui serait tout à fait prématurée. En revanche, une adaptation du contenu du programme à un public que nous découvrons progressivement nous semble, dans l'horizon des trois années qui viennent, une nécessité. Nous ne suivrons donc pas la recommandation de supprimer maintenant ce programme.

- *le Master 60 en sciences du travail*. Il est vrai, comme le recommandent les experts, que le Master 60 doit se différencier du Master 120 en sciences du travail. L'UCL reconnaît qu'elle doit travailler à cette différenciation, en tenant compte de l'expérience qui sera accumulée à cet égard dans les années qui viennent. En revanche, elle ne pense pas qu'il faudrait supprimer ce Master 60. Ce serait une action tout à fait prématurée et particulièrement injustifiée à l'UCL car d'ores et déjà ce Master s'avère utile et performant compte tenu du nombre d'étudiants inscrits et de leurs appréciations du programme.

#### 2.5. La poursuite de l'internationalisation des formations

Concernant l'effort en langues étrangères, l'UCL a déjà utilisé de son droit de réponse aux experts (cf. le rapport UCL sur le web). Elle continue à penser qu'elle ne peut pas

augmenter en baccalauréat son offre didactique en langues étrangères sans endommager ses programmes de formation disciplinaire. En revanche, elle est d'accord d'organiser de manière plus régulière un enseignement en anglais en 3<sup>ème</sup> année de baccalauréat et en master. Cela se fait actuellement de manière occasionnelle, cela doit devenir permanent dans l'horizon des 5 années qui viennent. A cette fin, elle aura recours aux Chaires Jacques Leclercq et Quételet.

Concernant l'organisation des échanges Erasmus, l'analyse des experts conclut à l'idée de généraliser les échanges Erasmus au niveau du premier cycle. Cette question est sujette à controverse : d'un côté, il est clair que le séjour Erasmus en troisième année est pratiqué dans de nombreuses facultés au sein de l'UCL et en-dehors. Il peut être attractif, et utile pour certains étudiants, et faciliter dans une certaine mesure l'organisation de la séquence cours – stage – mémoire en master. D'un autre côté, on peut se demander si les étudiants ont un bagage et/ ou une maturité disciplinaires suffisants pour tirer réellement profit de leur séjour Erasmus. Nous serions plutôt enclins à maintenir le séjour Erasmus en master. Mais en ce qui concerne les Masters, un effort doit être fourni concernant l'évaluation des partenariats et l'extension de la liste des destinations offertes aux étudiants.

## Plan de suivi des mesures transversales

Lignes d'action, axes, objectifs, diagnostic, analyse bilan de l'évaluation	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation/ échéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>Outils de connaissance des étudiants en sciences sociales et de leurs débouchés réels sur le marché de l'emploi</b>	(1) Construction d'un observatoire du marché de l'emploi des diplômés en sciences sociales de CfB	1	Faculté ESPO/ UCL/CREF	2015	Connaissance des perspectives professionnelles réelles des étudiants en sciences sociales	Accord au sein de la CfB et du Cref
	(2) Tableau démographiques et flux des étudiants de 2d cycle en sciences sociales	1	Ecoles TRAV et PSAD/Faculté ESPO/UCL	2013	Connaissance empirique en temps réel des publics étudiants de deuxième cycle	Accord technique et administratif au sein de l'UCL
<b>Instruments de mesure de la charge des enseignants et assistants</b>	Mise au point progressive d'instruments de mesure :  (1) définition d'une pondération des charges de cours ;	1	Faculté ESPO/UCL	2013	- Objectivation des charges effectivement prestées par le personnel académique et	Accord au sein de l'UCL  En ce qui concerne la formation en

	(2) introduction d'une mesure de l'encadrement des mémoires	2	Ecoles et Faculté	2013	scientifique dans l'enseignement	Ecoles doctorales, accord au sein du Cref.
	(3) activités d'enseignement doctoral	3	CREF/UCL/Fac ESPO	2015	- Equilibrage des prestations enseignement et prestations recherche de chaque membre du personnel	
	(4) charges d'animation des programmes	3	UCL/Fac ESPO/Ecoles	2015	- Equité dans la distribution des charges entre académiques	
<b>Lutte contre l'échec en 1<sup>ère</sup> année</b>	- stabilisation d'un poste ESPO consacré à la lutte contre l'échec (évaluation indicative en 1 <sup>ère</sup> , remédiations, animation pédagogique)	1	Faculté ESPO (1er cycle) et commission de programme	2012	Augmentation des taux de réussite	Accord de la Faculté ESPO+ UCL
	- veiller à augmenter les ressources en baccalauréat	2	Faculté ESPO et Ecoles	Préoccupation permanente	Améliorer l'offre pédagogique en première année	Disponibilité des enseignants et assistants, accord de la Faculté ESPO et des Ecoles
	- diversification des méthodes d'évaluation	1	Faculté ESPO (1 <sup>er</sup> cycle) et	2011	Diversifier les compétences	Commissions de programmes

			commissions de programmes SOCA + TRAV		évaluées en première année de baccalauréat	et enseignants doivent collaborer. Mise à disposition d'aides aux enseignants pour les examens en grands auditorios
<b>Mieux spécifier les objectifs de certains programmes</b>	(1) spécifier les objectifs HUSO par - la nomination d'un responsable spécifique - une meilleure information sur la structure du programme	1	Premier cycle ESPO	2011	Meilleure structuration du baccalauréat HUSO	Il faut trouver un responsable académique supplémentaire au niveau du premier cycle.
	(2) spécifier les objectifs du Master 60 en sciences du travail	2	Ecole TRAV	2015	Définition des objectifs de la formation en interaction avec le public concerné	
	(3) spécifier les objectifs du Master 60 en sociologie et	2	Ecole PSAD, commissions de	2015	Définition des objectifs de la formation en	

	anthropologie		programmes		interaction avec le public concerné	
<b>Internationalisation des enseignements</b>	(1) systématiser l'offre de cours en anglais en Bac 3 et en master	1	Commission de programmes	2011	Familiarisation des étudiants avec la langue anglaise	
	(2) pas d'encouragement systématique à Erasmus en baccalauréat mais soutien fort à Erasmus en Master ; révision des partenariats après évaluation	2	Commission des programmes	2013		



# Détail des plans de suivis, programme par programme

---



Plan de suivi de l'évaluation de ...

Baccalauréat en sociologie et en anthropologie																		
Baccalauréat en sciences humaines et sociales																		
	Comité de progr.	Faculté	CEFO	Conseil rectoral	Collège des doyens	CRef/CIUF	CIB											
								2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014						
opportunités et recommandations	acteurs concernés		priorités (1= max, 3=min)	action(s) et procédure(s)	responsable	échancier						résultats attendus	vérification	échancier				
	(circuit de décision)											source (enquêtes, stat., cahiers des charges, progr. d'étude...)						
<b>Contenu et structure</b>	X	X		1	création d'un cours de démarche de recherche et épistémologie de la sociologie	responsables de programme SOCA et HUSO	instruction	dépôt du projet auprès des instances compétentes	création du cours	réalisation	centrage disciplinaire du bac attendu des étudiants et amélioration du contenu de la formation	cahiers de charge, programme d'études						
Réaliser concrètement une intégration des spécialités en particulier entre démographie et développement	X	X		1	intervention du cours de formalisation (qui passe en bac 2) et du cours de théories et concepts (qui passe en bac 1)	responsables de programme SOCA et HUSO	instruction	dépôt du projet auprès des instances compétentes	réalisation	réalisation	diversification des compétences en première année de bac, allègement des exmns en sciences formelles en première année	cahiers des charges						
	X			2	définition de socles de connaissances et de compétences du bachelier	responsables de programme SOCA et HUSO, commission de programmes sociologie et anthropologie	instruction	instruction	mise au point d'un document final									
	X			2	mieux définir le contenu du cours de "travail universitaire" en relation avec des contenus disciplinaires de base	responsables de programme SOCA et HUSO en lien avec un titulaire stabilisé et l'équipe des assistants	instruction	instruction			renforcer le continuum méthodologique en bachelier	réalisation d'un syllabus de base sur les sources documentaires en sociologie et anthropologie						
	X			1	augmentation des ressources académiques affectées en bac	Bureau du premier cycle, commissions de programme socio et anthro, école PSAD	suivi permanent	suivi permanent	suivi permanent		meilleur encadrement de la formation méthodologique et diminution de la taille des auditorios							
				2	cours en anglais de la Chaire Leclercq obligatoires en bac 3 (et non plus optionnels)	responsables de programme SOCA et HUSO		réalisation	réalisation	réalisation		Programme d'études						
Travail sur les contenus des cours et propositions de meilleure coordination entre les cours.	X	X		1	Nomination d'un responsable académique du bac HUSO	Faculté ESPO et Bureau du premier cycle			réalisation	réalisation	meilleur encadrement global de la filière							
Supprimer les cours de bac figurant au master pour éviter des répétitions dues au fait que certains étudiants reviennent à la fois en bac et en master des exposés théoriques ou/et conceptuels identiques	X	X		3	introduire le bachelier à la collecte de données quantitatives	enseignants de méthodologie	instruction	réalisation	réalisation	réalisation								
Bisannualiser certains cours à faible nombre d'étudiants pour dégager des ressources pour introduire de nouvelles activités	X	X		3	meilleure formation à l'argumentation et à l'essai personnel dans le baccalauréat	enseignants	Réflexion	réalisation	réalisation	réalisation								
Mettre encore plus au centre de la formation la réflexion sur la notion de développement durable en particulier en offrant un cours d'économie intégrant questions de l'environnement et de l'énergie et du développement durable	X	X		2	mettre en place un TFE en bac 3 par renforcement du statut du travail de séminaire en bac 3	enseignants et commission de programme	Réflexion sur le programme et la prise en compte de certaines thématiques et méthodologies											
Développer l'enseignement sur les pays africains et les pays émergents	X	X		2	réflexion sur la mesure des charges de cours	Faculté ESPO, école PSAD et TRAV, UCL	instruction	instruction	réalisation	réalisation								
Développer l'usage des langues autant passif et actif pour permettre aux étudiants de profiter de leur formation dans le monde globalisé	X	X		2	renforcer la pédagogie active	enseignants, Commission de programme												



Préparation pour le plan de suivi de l'évaluation de ...

<b>Master 120 en sociologie</b>		<b>Choix</b> ✓		
<b>Recommandations</b>				
<b>A. Rapport d'auto-évaluation</b>				
recommandations émises dans le rapport et actions prévues.				
A.1	améliorer la coordination entre la finalité "sociologie et anthropologie du développement" et le programme de développement	✓		
A.2	améliorer la coordination entre enseignants (entre cours transversaux et cours de méthodes).	✓		
			à disc uter	
A.3	rendre le cours d'épistémologie des sciences sociales obligatoire			
A.4	renforcement des cours de méthodologie	✓		
A.5	séminaire d'intervention et de suivi méthodologique des stages étendu à 5 ECTS	✓		
A.6	mise sur pied de stages pour la finalité interculturelité et développement	✓		
A.7	ouvrir à plus de cours donnés exclusivement en anglais	✓		
A.8	pilotage plus explicite des modes d'examen pratiqués par les enseignants	✓		
A.9	éviter la surcharge des enseignants	✓		
<b>motif de rétention/rejet</b>				
<b>B. rapport final de synthèse</b>				
recommandations.				
B.1	introduire un enseignement en langues étrangères	✓		
B.2	recentrer l'enseignement sur quelques priorités	✓		
B.3	améliorer l'encadrement des stages	✓		
B.4	réfléchir sur la façon de profiler la discipline sur les enjeux actuels	✓		
	<u>Points d'amélioration</u>			
B.5	absence d'enseignement de la discipline en langues étrangères	✓		
B.6	formation trop généraliste et parfois trop éclatée	✓		à nuancer; mauvaise communication au public de l'image de la sociologie
B.7	limites matérielles dans l'encadrement des stages	✓		
	absence de réflexion partagée avec les étudiants concernant l'insertion professionnelle, mauvaise perception de celle-ci par les étudiants,			
B.8	dans un contexte d'incertitude sur la place de la sociologie dans la société et la demande étudiante	✓		
<b>motif de rétention/rejet</b>				
<b>C. rapport transversal</b>				
recommandations.				
C.1	Spécialiser les Masters et afficher clairement leur spécialisation; leur permettre de s'identifier en ajoutant un sous-titre au diplôme délivré, lier cette spécialisation à une réflexion sur les débouchés professionnels			
C.2	Bien arrimer l'enseignement de la sociologie sur les problèmes contemporains de la société			n'apparaît pas une priorité; risque de perte de visibilité de la sociologie
C.3	Systématiser les stages professionnalisants afin de confronter les étudiants à des situations de travail	✓		
C.4	Mieux adosser la structure des Masters sur celle des laboratoires de recherche			pas faisable sur le plan structurel; découplage structurel de l'enseignement et de la recherche; l'articulation est réalisée non par la structure de l'enseignement mais par son contenu
	Mobiliser dans les séminaires des disciplines telles que le droit et l'économie (disciplines que les étudiants croiseront professionnellement, qui ne sont bien souvent qu'enseignées en début de cursus et qui sont perçues par les étudiants comme éliminatoires et sans rapport direct avec la formation)			
C.5		✓		
C.6	Masters à finalité spécialisée d'intervention sociale : mieux spécifier les métiers visés	✓		
C.7	Créer des instruments de gestion et de pilotage des programmes	✓		
C.8	développer une concertation avec les Hautes écoles	✓		
<b>Master 60 en sociologie et en anthropologie</b>				
C.7	pas de fonctionnalité claire de la formation			Nous n'acceptons pas une décision prématurée à ce sujet
C.8	reconsidérer fondamentalement la formation de manière à lui donner une fonctionnalité réelle ou la supprimer			Suivi intelligent du public étudiant est recommandé





Evaluation AEQES — Plan de suivi de l'évaluation du Master 120 en Anthropologie

<b>Master 120 en Anthropologie</b>		
<b>Recommandations</b>	<b>Choix</b>	<b>Motif de rétention/rejet</b>
<b>A. Rapport d'auto-évaluation</b>		
A.1. Pour accroître encore l'articulation entre les pôles d'excellence du laboratoire et ceux du programme de recherche, des finalités en anthropologie de la nature et en anthropologie du politique et du religieux pourraient être développées	√	Recommandation retenue.
A.2. Comme les nouvelles générations d'étudiants sont particulièrement sensibles à la dimension professionnelle du programme, une évaluation plus pointue à ce sujet devra être opérée, et elle sera traduite en propositions opérationnelles.	√	Recommandation retenue.
A.3. Parmi, les multiples dispositifs mis en place, les séjours résidentiels, particulièrement important dans le processus, souffrent souvent d'un manque chronique de financement. Dans un souci d'égalité des chances, il semble capital de ne pas accroître pour autant la part étudiante du financement de ces activités. On comprend dès lors l'importance de développer des dispositifs de soutien plus dotés pour ce type d'activités.		Recommandation non retenue car un financement a été octroyé; une évaluation visant cette aide sera mise en place dans 3 ans.
A.4. Afin de disposer d'un bon tableau de bord des systèmes d'évaluation utilisés par les enseignants, et vu l'évolution annuelle possible de ce type de procédés, on veillera une fois l'an, en commission de programme à inventorier puis équilibrer ces différentes pratiques.	√	Recommandation retenue.
A.5. Développer plus nettement les conventions avec l'Asie et avec le monde anglo-saxon. De fait, le petit nombre de conventions avec ces pays ne permet pas de répondre à la demande étudiante.	√	Recommandation retenue.
<b>motif de rétention/rejet</b>		
<b>B. rapport final de synthèse</b>		
<b>recommandations.</b>		
B1. Se faire davantage connaître à l'extérieur	√	Recommandation retenue.
B2. Examiner les moyens de renforcement de l'équipe	√	Recommandation retenue.
B.3. Mieux répartir les moyens intra-universitaires, en fonction de critères clairs et de procédures transparentes	√	Recommandation retenue.
B.4. mettre en place un suivi des parcours des anciens étudiants	√	Recommandation retenue.
B.5. renforcer la place des langues de formation importante	√	Recommandation retenue.
B.6. rationalisation de l'offre en renforçant les synergies entre les trois blocs des formations du domaine SOCIOLOGIE		Le Master ANTR est celui qui utilise le moins d'heures propres. Il utilise de ce fait de multiples synergies de programmes
B.7. en engageant une réflexion commune sur la signification des sciences sociales aujourd'hui ; menant une réflexion globale sur la cohérence de l'offre		Cette proposition est en cours au sein de la Chaire Singleton qui se tient une semaine par an
B.8. mieux centrer certaines formations sur des objets en nombre limité pour tirer profit de l'interdisciplinarité sans désorienter les étudiants.	√	Recommandation retenue.
B.9. Faire à terme une évaluation systématique des Masters récents et professionnalisants en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs	√	Recommandation retenue.
B.10. Normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique et éviter une surcharge qui serait dommageable à la recherche	√	Recommandation retenue.
<b>motif de rétention/rejet</b>		
<b>C. rapport transversal</b>		
<b>recommandations.</b>		
C.1. Mettre en place des séminaires et programmes communs interuniversitaires, sur le modèle de l'Ecole doctorale commune, afin de mutualiser les forces	√	Recommandation retenue.
C.2. Spécialiser davantage les masters, leur permettre de s'identifier en ajoutant un sous titre au diplôme délivré, lier cette spécialisation à une réflexion sur les débouchés professionnels	√	Recommandation retenue.
C.3. Systématiser les stages professionnalisants	√	Recommandation retenue.
C.4. Renforcer les liens internationaux, notamment afin de mieux valoriser l'anthropologie belge	√	Recommandation retenue.



Plan de suivi de l'évaluation du master 120 en Anthropologie, ESPO, UCL - 10/01/2011

B.1. Se faire davantage connaître à l'extérieur	X	X	1. Site Web Articulant Recherche et enseignement; 2. Poursuite des certificats à destination des Adultes ;		Resp. Programme ANTR, Resp. Erasmus, Resp. LAAP	X	X							Bilan en Commission Antr	X
A.2.Comme les nouvelles générations d'étudiants sont particulièrement sensibles à la dimension professionnelle du programme, une évaluation plus pointue à ce sujet devra être opérée, et elle sera traduite en propositions opérationnelles.	X				Resp. Programme ANTR									Bilan en Commission Antr	
A.4. Afin de disposer d'un bon tableau de bord des systèmes d'évaluation utilisés par les enseignants, et vu l'évolution annuelle possible de ce type de procédés, on veillera une fois l'an, en commission de programme à inventorier puis équilibrer ces différentes pratiques.	X		En Commission de programme en lien avec B.4.		Resp. Programme ANTR									Bilan en Commission Antr	X
B.5. Renforcer la place des langues de fa on importante	X		Evaluation à opérer en Commission de programmes		Resp. Programme ANTR									Bilan en Commission Antr	X
B.8.mieux centrer certaines formations sur des objets en nombre limité pour tirer profit de l'interdisciplinarité sans désorienter les étudiants.	X		Voir B.10. et B.3.		Resp. Programme ANTR									Bilan en Commission Antr	X
B.9. Faire à terme une évaluation systématiques des Masters récents et professionnalisants en associant notamment les anciens dipl més et les employeurs	X		En Commission de programme en lien avec B.4.		Resp. Programme ANTR									Bilan en Commission Antr	X

Evaluation AEQES — Plan de suivi de l'évaluation des masters 120 et 60 en sciences du travail et du master en gestion des ressources humaines

Recommandations	Choix	Motif de rétention/rejet
<b>A. Rapport d'auto-évaluation</b>		
recommandations émises dans le rapport et actions prévues.		
<b>Master 120 en sciences du travail</b>		
A.1 Stabiliser le programme après une période de réforme majeure	✓	Recommandation retenue.
<b>Master 60 en sciences du travail</b>		
A.2 Néant		
<b>Master en gestion des ressources humaines</b>		
A.3 Stabiliser le programme ; mettre en œuvre la nouvelle version du programme	✓	Recommandation retenue.
<b>motif de rétention/rejet</b>		
<b>B. rapport final de synthèse</b>		
recommandations,		
<b>Recommandations générales</b>		
B.1 Renforcer les synergies entre les trois blocs de formation du domaine "sociologie" (sociologie-anthropologie, sciences du travail, gestion des ressources humaines, population et développement)	✓	Recommandation retenue.
<b>Master 120 en sciences du travail</b>		
B.2 Mieux s'articuler avec les autres masters et travailler sur les articulations possibles avec la recherche	✓	Recommandation retenue.
B.3 S'assurer de bien différencier le master en sciences du travail du master en gestion des ressources humaines	✓	Recommandation retenue.
B.4 Nécessité pour l'équipe qui anime la formation de s'ouvrir au maximum aux collaborations externes	✓	Recommandation retenue.
<b>Master 60 en sciences du travail</b>		
B.5 Travailler à une véritable différenciation entre le master 120 et le master 60 en sciences du travail	✓	Recommandation retenue.
<b>Master en gestion des ressources humaines</b>		
B.6 Maintenir l'orientation en sciences sociales, très originale pour une formation de gestion	✓	Recommandation retenue.
B.7 Développer davantage l'articulation de l'enseignement avec la recherche	✓	Recommandation retenue.
B.8 Elaborer des conceptions théoriques en tenant compte des perspectives éthiques et de citoyenneté	✓	Recommandation retenue.
B.9 Chercher des collaborations avec d'autres départements	✓	Recommandation retenue.
<b>motif de rétention/rejet</b>		
<b>C. rapport transversal</b>		
recommandations,		
<b>Master 120 en sciences du travail</b>		
C.1 Faire à terme une évaluation systématique de ce master professionnalisant, en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés	✓	Recommandation retenue.
C.2 Introduire systématiquement les stages pour le public étudiant en formation initiale ou en reprise d'études mais sans activité professionnelle	✓	Recommandation retenue.
<b>Master 60 en sciences du travail</b>		
C.3 Supprimer les masters 60 en sciences du travail ou les transformer en masters complémentaires destinés notamment à un public d'adultes en formation et appuyé sur la VAE	Non	Recommandation non retenue par l'Université, car elle s'adresse à la CFB ; en outre, le rapport transversal constate que « <i>le master 60 en Sciences du travail n'a trouvé une fonctionnalité que dans un établissement.</i> » (p. 15, §1). Les commentaires de la p. 39 sur les masters 60 en Sciences du travail indiquent que cet établissement est, précisément, l'UCL : les effectifs du master 60 en sciences du travail (66 étudiants en 2008-2009) « <i>montrent que ce master 60 peut trouver une fonctionnalité, mais que celle-ci n'a pas encore été partout démontrée. De fait, un seul établissement concentre l'essentiel des étudiants de ce programme, puisque 72,72% d'entre eux sont inscrits à l'UCL.</i> »
<b>Master en gestion des ressources humaines</b>		
C.4 Faire à terme une évaluation systématique de ce master récent et professionnalisant, en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés, et en analysant les contenus des formations par rapport aux besoins des entreprises	✓	Recommandation retenue.
C.5 Développer les réseaux des anciens étudiants et les liens avec les employeurs	✓	Recommandation retenue.
C.6 Développer l'usage des langues, en particulier du néerlandais et de l'anglais, possiblement en ayant des cours enseignés dans ces langues, pour que les étudiants connaissent le langage spécialisé dans leur domaine, et non seulement des phrases de la conversation courante	✓	Recommandation retenue.



Plan de suivi de l'évaluation des masters 120 et 60 en sciences du travail et du master en gestion des ressources humaines - Ecole des Sciences du Travail, ESPO, UCL - 10/01/2011

B.5. Travailler à une véritable différenciation entre le master 120 et le master 60 en sciences du travail	X	En l'état actuel du Décret "Bologne", l'Université doit organiser ce master et ne peut différencier les conditions d'accès, pas plus que le titre. Dans ce contexte, le master 60 a été différencié autant que possible. Mieux cerner les motifs de choix des étudiants pour le Ma 60 vs 120. Voir aussi réponse à la recommandation C.3	Voir C.3.	Président	X							Voir C.3.	X
C.3. Supprimer les masters 60 en sciences du travail ou les transformer en masters complémentaires destinés notamment à un public d'adultes en formation et appuyé sur la VAE	X	X	X	1. Cette recommandation s'adresse à la Cfb car elle touche au Décret qui oblige actuellement l'UCLouvain à organiser ce programme. 2. Proposer à la Cfb de supprimer cette obligation pour la remplacer par une possibilité, en spécifiant les conditions d'accès au master 60 : expérience professionnelle de 3 ans au moins ou possession d'un diplôme de deuxième cycle ; différencier le titre de ce master par rapport au master 120.	Préparer une proposition à soumettre à la Cfb	UCL, CREF et Cfb	X					Situation clarifiée dans Décret	? ? ? ?
source (enquêtes, stat., cahiers)													
<b>Master en gestion des ressources humaines</b>													
A.3. Stabiliser le programme après une période de réforme majeure	X	En 2010-2011 et 2011-2012, mise en œuvre du nouveau master en gestion des ressources humaines, avec résolution des problèmes pratiques qui se révèlent au fur et à mesure du fonctionnement du programme. En parallèle, simplification des procédures administratives de gestion des programmes. Une évaluation sera effectuée lorsque les premiers étudiants issus du nouveau programme obtiendront leur diplôme.	Effectuer un suivi continu avec les délégués étudiants et effectuer une évaluation en 2012	Délégués étudiants, Président, Secrétaire académique et Secrétariat Trav	X	X	X					Rapport d'évaluation au Conseil	X
B.6. Maintenir l'orientation en sciences sociales, très originale pour une formation de gestion	X	X	Préserver le caractère pluri-disciplinaire du programme, qui associe psychologie, sciences politiques, management et relations industrielles	Maintenir l'implication des quatre entités co-organisatrices du programme : Faculté de Psychologie, Louvain School of Management, Ecole des Sciences politiques et sociales en ESPO, Ecole des Sciences du Travail en ESPO	Président et interlocuteurs des entités en question	X	X	X				Bilan en Conseil Trav	X
B.7. Développer davantage l'articulation de l'enseignement avec la recherche	X	X	1. Envisager la possibilité d'impliquer les étudiants dans le "LSM-HR" 2. Soutenir le stage-mémoire 3. Maintenir la mixité des enseignants-chercheurs et enseignants-praticiens V. aussi B.2.	Clarifier et formaliser l'articulation entre stage et mémoire, aussi bien à l'intention des étudiants que des maîtres de stage	Délégués étudiants, Président, Secrétaire académique et Secrétariat Trav		X	X				Bilan en Conseil Trav	X
B.8. Elaborer des conceptions théoriques en tenant compte des perspectives éthiques et de citoyenneté	X		Insister dans les différents enseignements sur l'approche critique de la GRH ; préserver l'orientation en sciences sociales du programme permet d'assurer cette approche	Voir B.6.	Président et interlocuteurs des entités en question	X	X	X				Bilan en Conseil Trav	X
B.9. Chercher des collaborations avec d'autres départements	X	X	Le master est organisé en collaboration avec la Faculté de Psychologie, le Département de Sciences politiques, la Louvain School of Management et l'Ecole des Sciences du Travail. Cette dernière coordonne la formation. Les enseignants proviennent de ces différents départements et interviennent dans les cours, mais aussi dans l'encadrement des mémoires. Poursuivre cette collaboration.	Action: reconduire cette collaboration et la perpétuer dans le cadre des nouvelles structures de l'UCLouvain	Président			X				Bilan en Conseil Trav et en ESPO	X X
C.4. Faire à terme une évaluation systématique de ce master récent et professionnalisant, en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés, et en analysant les contenus des formations par rapport aux besoins des entreprises	X	X	1. Evaluer le programme 2. Développer une démarche d'évaluation du parcours des diplômés au niveau de l'UCL	1. Effectuer une évaluation avec EVA (Service d'Evaluation en Appui à la Qualité) 2. Relayer la proposition au CEFO	Président et Secrétaire académique de Trav + CEFO			X				Outil opérationnel au niveau UCL	X
C.5. Développer les réseaux des anciens étudiants et les liens avec les employeurs	X		Privilégier les liens qui se nouent à partir du programme (stages, mémoires, diplômés)	Constituer progressivement un réseau d'anciens et d'employeurs au moyen du fichier des maîtres de stage Systématiser le fichier et le pérenniser	Président et Secrétariat Trav		X					Fichier opérationnel	X
C.6. Développer l'usage des langues, en particulier du néerlandais et de l'anglais, possiblement en ayant des cours enseignés dans ces langues, pour que les étudiants connaissent le langage spécialisé dans leur domaine, et non seulement des phrases de la conversation courante	X	X	X	1. Assurer un cours de langues dans le programme et stabiliser l'offre de ces cours en collaboration avec l'Institut des Langues Vivantes. 2. Réactiver les cours de langues préparatoires à l'échange international 3. Promouvoir les échanges internationaux, qui contribuent à la formation linguistique, outre le contenu des enseignements proposés	1. Inscrire au programme un cours de néerlandais (Séminaire d'insertion professionnelle, en langue néerlandaise) et un cours d'anglais (Séminaire d'insertion professionnelle, en langue anglaise - note). Déjà effectué en 2010. 2. Collaboration à établir et consolider avec l'ILV 3. En cours	Président et Secrétariat Trav + ILV	X					Accès élargi aux cours de langues	X





Plan de suivi de l'évaluation de ...

Revérifier la pertinence des travaux individuels et de groupe en les resituant dans le cadre global de la formation et non seulement du cours en lui-même	X	X	2	Idem	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)	Réflexion sur les modes d'évaluation		Réalisation d'un guide de bonnes pratiques	Guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation		
Associer à l'évaluation finale les personnes extérieures qui ont suivi le travail de terrain	X		3	Entamer une réflexion pour associer les personnes extérieures dans l'évaluation lorsque c'est possible - tout en permettant aux étudiants de garder un regard critique sur le leur lieu de stage	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)	Réflexion sur la place des personnes extérieures dans l'évaluation	Modification du vade-mecum du mémoire		Modification du vade-mecum du mémoire	vade mecum modifié	
Mieux préciser pour l'étudiant les modalités d'évaluation de son stage/travail de terrain qui vont entrer dans l'évaluation globale de son mémoire			1	Préciser dans le vade-mecum le mode d'évaluation du stage réalisé dans le cadre du mémoire lorsqu'il n'est pas crédité séparément	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)	Modification du vade-mecum du mémoire			meilleure connaissance par les étudiants du mode d'évaluation	vade mecum modifié	
<b>Travail de terrain et stages</b>											
Créer une banque de données sur les lieux de séjour de recherche / travail de terrain pertinents	X		2	Mettre en place une base de données des lieux et maîtres de stage, personnes de contact... centralisée dans l'école PSAD	Philippe Bocquier (à confirmer)	Mise en place de la base de données	Enrichissement de la base de données		Base données	nombre d'entrées dans la base de données	
<b>Débouchés</b>											
Développer le volet « lien avec les employeurs et les diplômés » encore trop lâché, renforcer et systématiser la connexion avec les milieux professionnels, développer les réseaux professionnels	X	X		(1) Mettre en place en début de première année de Master une soirée de rencontre entre quelques anciens du Master SPED et étudiants afin de stimuler les nouveaux et déjà établir des liens entre le programme et le monde professionnel	Andreia Lemaitre	Identification d'anciens dans des secteurs diversifiés	Organisation de la première rencontre		Organisation annuelle d'une rencontre anciens-nouveaux	nombre de participants et évaluation de l'intérêt de la rencontre	
	X	X		(2) Envoyer les brochures du programme de Master aux employeurs potentiel en début d'année	Andreia Lemaitre + secrétariat PSAD	Envoyer des brochures aux employeurs potentiels			Master mieux connu des employeurs	nombre de brochures envoyées + autres mesures éventuelles	
Faire à terme une évaluation systématique de ce master récent et professionnalisant notamment en associant les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés	X		2	Réaliser une enquête sur le devenir des étudiants	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)	Concevoir une enquête auprès des anciens (en lien avec PSAD ?)	Dresser une liste des débouchés, forces et faiblesses du Master SPED par rapport au monde du travail		Résultats de l'enquête	Rapport de l'enquête	
Mettre en place une association d'anciens	X		3	A terme, viser à développer une association d'anciens		Réflexion avec autres programmes sur l'organisation d'une association d'anciens					
<b>Evaluation de l'enseignement</b>											
Oùtre l'évaluation de son cours par questionnaire « papier », inciter l'enseignant à une évaluation en grand groupe à la fin de son cours	X		2	Démarrer une réflexion sur le mode le plus approprié d'évaluation en groupe	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)						
Prévoir chaque quadrimestre une assemblée plénière par année entre responsable(s) de programme et étudiants représentés ou présents le plus largement possible.	X		2	En début d'année, prévoir une date pour l'évaluation du programme en groupe (une date pour chaque année)	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)	Réalisation d'une évaluation de programme par année	Réalisation d'une évaluation de programme par année	Réalisation d'une évaluation de programme par année	évaluation de programmes et intégration des recommandations dans le programme	rapports d'évaluation de programmes	
<b>Recrutement et admission des étudiants</b>											
Encourager les étudiants du Sud à introduire des demandes de bourse auprès de la coopération au développement.	X	X	3	Relancer une campagne d'information sur le master et les diverses possibilités de financement. Campagne d'information du master, avec un dépliant adéquat, à destination de pays africains, asiatiques et latino-américains.	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez) + secrétariat PSAD (à confirmer)	Adapter la brochure de présentation du master sped, informations sur les financements sur la page web			nombre d'étudiants boursiers augmente		
Attirer davantage d'adultes en reprise de formation	X	X	3	Relancer une campagne d'information sur le master et la valorisation des acquis de l'expérience	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez) + secrétariat PSAD (à confirmer)	Adapter la brochure de présentation du master sped, informations sur les VAE sur la page web					
La multiplicité des parcours d'études antérieures, voulue par la réforme de Bologne elle-même, entraîne l'explosion des demandes d'admission « particulières ». A terme, il serait utile d'établir une série de « routines », voire de simplification, dans ces admissions.	X	X	2	Consultation d'une base de données à partir de dossiers « particuliers » pour davantage systématiser le traitement des dossiers	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez) + secrétariat PSAD (à confirmer)		Etablir base de données des demandes particulières		base de données des demandes particulières	base de données des demandes particulières	
Prendre explicitement en compte les exigences qu'implique la professionnalisation pour les étudiants qui arrivent dans la formation sur une base « idéaliste », muscologie etc... avec une formation antérieure en littérature	X	X	2	Informar les étudiants sur les exigences d'une formation en population et développement	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez) + secrétariat PSAD (à confirmer)	séances d'information pour étudiants de bac	séances d'information pour étudiants de bac	séances d'information pour étudiants de bac	Meilleure connaissance des étudiants des exigences du programme		
<b>Réussite et échec</b>											
Difficulté des étudiants inscrits à conclure la formation	X	X	1	A travers une analyse des statistiques, des dossiers d'étudiants et des entretiens individuels, identifier les raisons des taux de réussite plus faibles en population et développement, et les profils des étudiants en échec. En fonction de ces analyses, revoir éventuellement les procédures de sélection des étudiants, et mettre en place des systèmes de mise à niveau	Ester Rizzi	analyse des dossiers d'étudiants - relations entre leur profil et la réussite aux examens + entretiens avec étudiants en difficulté + entretiens avec enseignants sur les difficultés rencontrées avec certains étudiants	proposition d'actions à mettre en œuvre pour limiter les échecs		Augmentation du taux de réussite	statistiques sur les taux de réussite	
<b>Articulation enseignement recherche</b>											
Veiller à ne pas perdre l'articulation avec la recherche	X			Veiller à favoriser les choix de cours des enseignements en lien avec leurs recherches	Commissions de programme				Adéquation cours et thématiques de recherches		
<b>Diplôme</b>											
La possibilité d'ajouter un sous-titre au diplôme est particulièrement importante dans ce master afin de permettre à la formation en démographie d'être clairement identifiée	X	X	X	3	introduire une demande d'ajout de la finalité démographie sur le diplôme	Responsables de programme (B. Schoumaker et I. Yepez)			finalité apparaît sur le diplôme	diplôme	